

Habitat :
**Un seul guichet
pour toutes vos questions et démarches**



Recherche de terrain à bâtir, accession dans l'ancien, rénovation énergétique, adaptation du logement, aides financières, voilà quelques raisons pour lesquelles vous pouvez venir vous renseigner au Point Infos Habitat de Pontivy Communauté

Le PIH a pour objectif d'être un service public de proximité dédié aux différentes demandes des particuliers sur l'Habitat. C'est un lieu de conseil, un lieu tiers de confiance, neutre et surtout gratuit.

A ce titre, six acteurs tiennent des permanences :

- **L'ADIL** (Agence départementale d'information sur le logement) : conseils juridiques, droits et devoirs du locataire ou du propriétaire, accession à la propriété...
 - Le lundi sur rendez-vous - tél : 02 97 47 02 30

- **NOUVEAU**
Action Logement : accompagnement financier des salariés du privé dans l'accès au logement
Les lundis et vendredis sur rendez-vous - tél : 06 35 06 86 54

- **Le CAUE** (Conseil d'architecture et d'urbanisme et de l'environnement) : conseils architecturaux pour tout projet de construction et de rénovation
 - Le mercredi matin sur rendez-vous - tél : 02 97 62 40 90
- **Le CDHAT** (Centre de développement pour l'habitat et l'aménagement des territoires) : opérateur conseil, assistance technique et administrative à tous les propriétaires éligibles aux aides de l'ANAH
 - Le lundi après-midi sur rendez-vous - tél : 02 96 01 51 91
- **Le Conseiller Energie (FAIRE)** : conseils techniques et financiers sur les projets d'amélioration énergétique des logements
 - Sur rendez-vous - tél : 02 97 07 12 98
- **SOLiHA** : opérateur conseil, assistance technique et administrative à tous les propriétaires éligibles aux aides de l'ANAH, opérateur du programme Adaptation des logements à la perte d'autonomie
 - Le lundi matin sur rendez-vous - tél : 02 97 40 96 96

Le Point Infos Habitat est ouvert au public :

les lundis, mercredis et vendredis de 09 h à 12 h et de 14 h à 17 h
contacts : 02 97 07 12 97 ou infoshabitat@pontivy-communaute.bzh

Le CCJ fait le buzz avec un spot sur le tri des déchets

>> https://www.youtube.com/watch?v=mVLhCky7fq4&feature=emb_logo



Dans le cadre de la semaine européenne de réduction des déchets, les jeunes du Conseil Communautaire des Jeunes de Pontivy Communauté proposent au grand public de découvrir leur spot pour inciter au tri des déchets.

Triez sans se tromper

Pour ce projet, tout commence en août dernier lorsque les jeunes du CCJ ont été missionnés par le service prévention des déchets de la collectivité pour réaliser un spot de 30 secondes qui sensibilise le grand public au tri des déchets. Victor Werst, responsable du service constate « *encore trop d'erreurs de tri, il est important de faire attention pour optimiser la collecte, minimiser les refus avec pour objectif final d'alléger la facture à payer par les contribuables. C'est important que les jeunes s'emparent de ce sujet !* ».

De vrais pros devant et derrière la caméra

Encadrés par Lucie Guillaume et la société Lyo Production de Lorient, les jeunes ont d'abord travaillé sur la rédaction du scénario, la préparation du tournage sur septembre, puis le tournage et le montage en octobre novembre. Souvent habitués à se filmer pour leurs stories, là « *c'était différent et beaucoup de travail pour 30 secondes* » témoignent Dounia, Meriam, Solenn, Estéban, Valentin et Manon.

Likez et partagez

Initialement prévu pour une diffusion dans les salles obscures, les jeunes et le service prévention des déchets de Pontivy Communauté s'adaptent au contexte sanitaire pour diffuser le plus largement ce spot.

Vous pourrez donc le retrouver sur les réseaux sociaux et sur le site internet de Pontivy Communauté.

Après un rôle d'acteurs, d'assistants sur le tournage. Les jeunes vont à présent endosser le rôle d'ambassadeurs pour faire la promotion de ce spot qui s'adresse aux petits et grands.

Un dernier message :

le tri est la préoccupation de tous et que bien trier ce n'est pas si compliqué.

Le spot est disponible sur le site internet de Pontivy Communauté : www.pontivy-communaute.bzh, le compte Facebook, et la chaîne You Tube, et le compte Instagram du CCJ

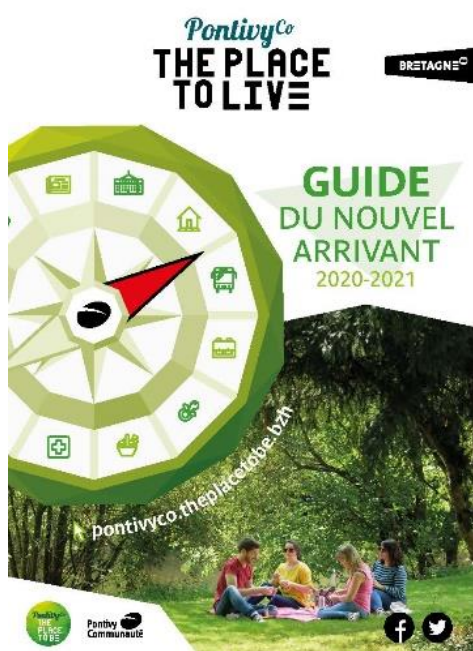
Contact : Lucie Guillaume, 06 42 19 92 14 – ccj@pontivy-communaute.bzh

Le tri des déchets sur le territoire de Pontivy Communauté

Aziliz et Victor, de Pontivy Communauté vous aident à trier au quotidien à la maison, au travail, en vacances ...dans une vidéo disponible dans la rubrique gestion des déchets sur www.pontivy-communaute.bzh

>> <https://www.pontivy-communaute.bzh/le-tri-des-dechets-sur-le-territoire-de-pontivy-communaute/>

Conciergerie territoriale GUIDE DU NOUVEL ARRIVANT



Les nouveaux arrivants salariés, entrepreneurs ou personnels mutés bénéficient d'un accompagnement personnalisé pour faciliter leur intégration dans le territoire.

Pontivy Communauté met à votre disposition un guide du nouvel arrivant dans le cadre de la mise en place du service de la conciergerie territoriale.

Ce service est un **accompagnement dédié pour identifier l'ensemble des prestations proposées par le territoire** : recherche d'un logement, compilation des services publics, découverte de l'offre culturelle et de loisirs du territoire, aide à la recherche d'un job pour le conjoint, toute question qui vous passe par la tête, ...

Retrouvez ce guide en téléchargement sur : www.pontivy-communaute.bzh/conciergerie-territoriale/

Contact : Nathalie LIMOUX, dev-eco@pontivy-communaute.bzh, 02 97 25 01 70

(Une erreur s'est glissée dans l'édition précédente au niveau des contacts de l'ADESS)

REMRORQUE PODIUM



Le podium mobile communautaire est là pour vous !

Pontivy Communauté vient de faire l'acquisition d'un podium roulant. Elle sera mis à disposition gratuitement à toutes les associations du territoire.

Il facilitera l'organisation de nombreuses manifestations associatives sur nos 25 communes.

Facile à installer et à démonter, il offre une scène fonctionnelle dotée de projecteurs.

Les groupes musicaux, les enfants des écoles, les acteurs ou autres danseurs s'y expriment en toute sécurité en facilitant le travail des organisateurs.

Les modalités en bref :

L'association doit faire la demande auprès de **sa commune**, laquelle transmet la demande à Pontivy Communauté en remplissant un formulaire de pré réservation disponible sur le site internet puis une convention de mise à disposition sera établie

La commune se charge de la prise de contact pour l'enlèvement et la restitution, organise le transport et réalise l'état des lieux.

À noter que cet équipement n'est pas destiné aux particuliers

Disponible à partir du 1^{er} janvier 2021

www.pontivy-communaute.bzh